



Comment mieux prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ?

Présentation de l'avis n°91 du CNA

Webinaire du CNA – 24 janvier 2023

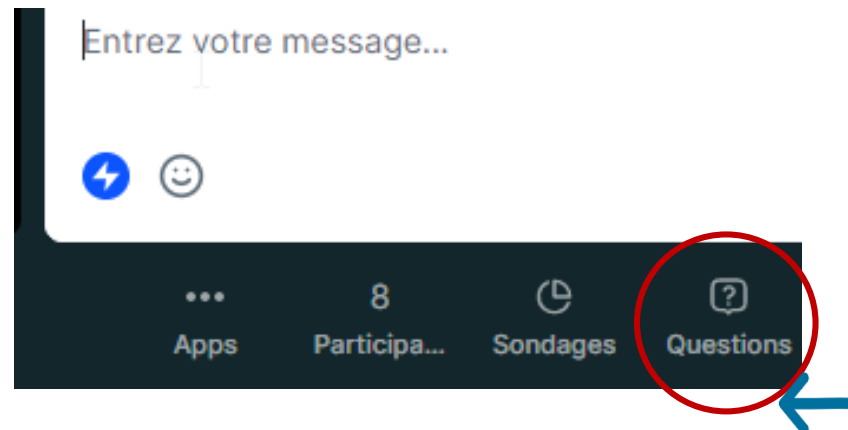


- 1 Le CNA en 3 questions *(15 min)*
- 2 Mandat et modalités de travail – Avis 91 *(15 min)*
- 3 Contenu de l'avis 91 – Constats, ambitions et recommandations *(1h)*

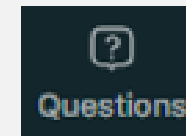
Temps de réponse aux questions

Organisation du webinaire

- Présentation de l'avis n°91 du CNA
- Durée : **1h30** avec des temps de questions-réponses après chaque présentation des 4 constats et ambitions de l'avis.
- Livestorm est un outil de webconférence : seuls les animateurs peuvent ouvrir leurs micros et leurs caméras.



Pour poser vos questions :
cliquez sur l'onglet



Les questions sont visibles
uniquement par les animateurs.

1

Le CNA en 3 questions

Le CNA en 3 questions



- 1 Qu'est-ce que le CNA ?
- 2 Qui compose le CNA ?
- 3 Comment fonctionne-t-il ?

Qu'est-ce que le CNA ?



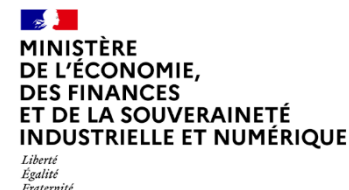
Une **instance consultative indépendante**, chargée d'organiser des débats sur des sujets en lien avec les enjeux d'alimentation ;



Qui formule des recommandations destinées aux **décideurs publics** et aux **acteurs de la chaîne alimentaire** ;



Placée auprès de **4 ministères de rattachement** : **ministère de l'environnement, de la santé, de l'alimentation et de l'économie.**

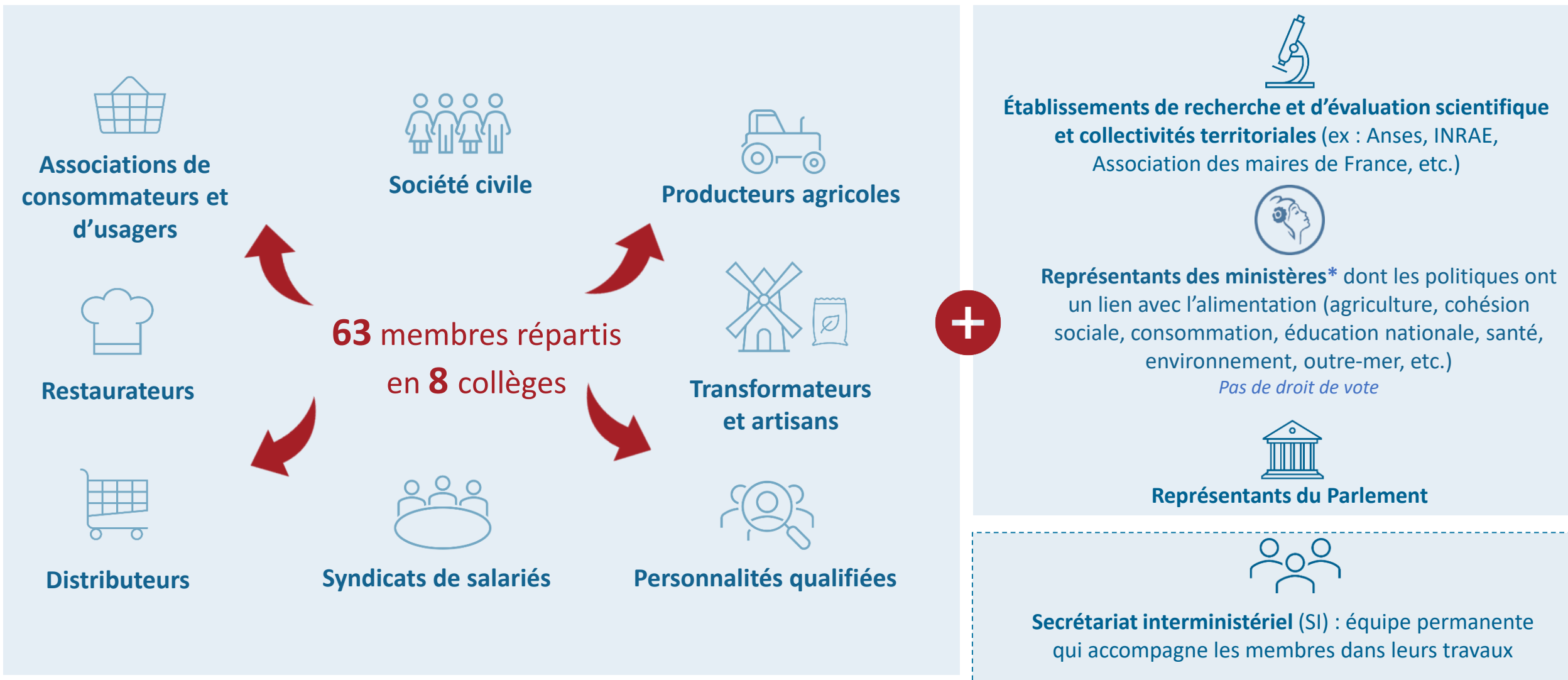


Consultée notamment sur les grandes orientations de la politique relative à la **sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments**, la **qualité des denrées alimentaires**, l'**information des consommateurs**, la **prévention des crises** et la **communication sur les risques** ;



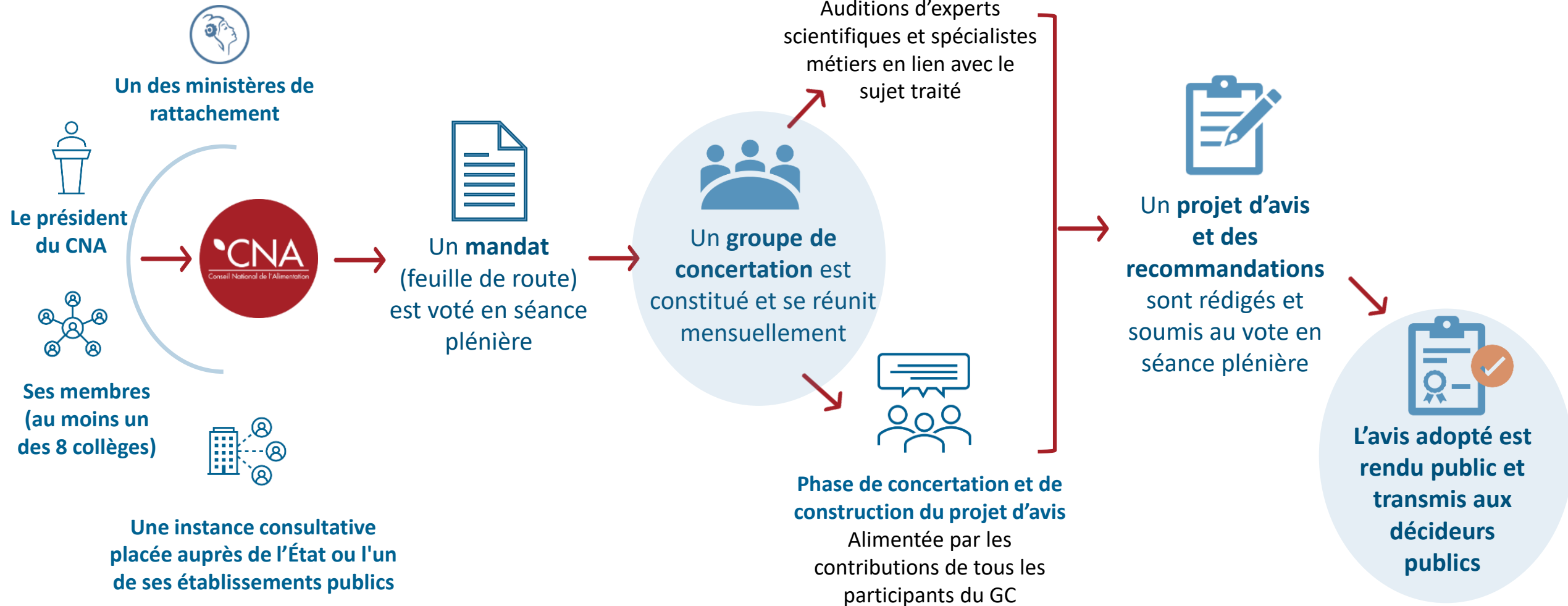
Et qui **associe régulièrement des citoyens à ses travaux** depuis 2020, afin de bénéficier de leurs savoirs et de mieux identifier les attentes sociétales.

Qui compose le CNA ?



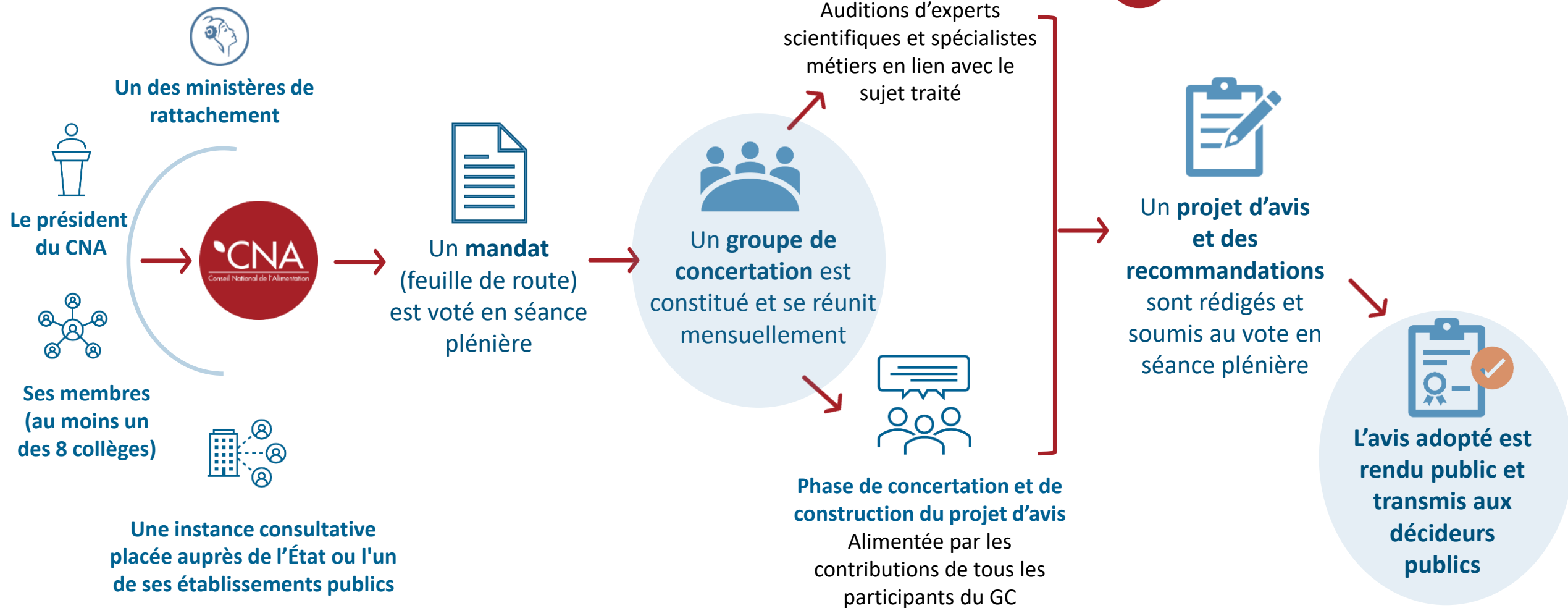
Comment fonctionne-t-il ?

Le CNA peut être saisi par :



Comment fonctionne-t-il ?

Le CNA peut être saisi par :



Comment fonctionne-t-il ?

1^{er} avis éclairé
d'expressions
citoyennes



**SOBRIÉTÉ
EN EMBALLAGES
ALIMENTAIRES**

Développement du vrac et autres pistes
d'actions

AVIS 88



Certains sujets
font l'objet d'une
ouverture à la participation
citoyenne.



Décision
d'articuler un
groupe de
concertation à de
la participation
citoyenne



Mise en place
d'une cellule de la
participation
citoyenne



Déploiement du
dispositif
participatif



Recueil des
expressions et
enrichissement des
débat du groupe de
concertation



Publication de
l'avis éclairé et
des livrables
citoyens
associés



Avec quels outils ?



À quel moment faire intervenir
les citoyens ?

Pour quel objectif ?

Les derniers avis du CNA



ALIMENTATION FAVORABLE À LA SANTÉ

AVIS 81



COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE DES ABATTOIRS

AVIS 82



AVIS 83



RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRISE DU FIPRONIL



ÉDUCATION À L'ALIMENTATION

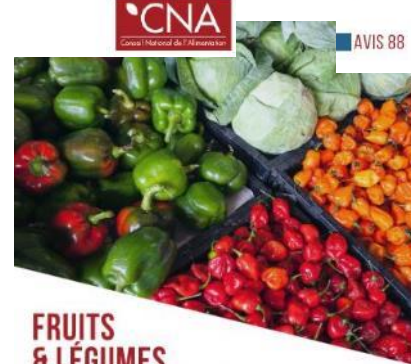
AVIS 84



AVIS 85



RÉFLEXION POUR UNE EXPÉRIMENTATION D'UN ÉTIQUETAGE DU MODE D'ÉLEVAGE



FRUITS & LÉGUMES POUVANT ÊTRE EXEMPTÉS DE L'INTERDICTION DE PRÉSENTATION DANS DES EMBALLAGES PLASTIQUES

AVIS 86 - AVIS INTERMÉDIAIRE



AVIS 88



SOBRIÉTÉ EN EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Développement du vrac et autres pistes d'actions



RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRISE COVID-19

Période du premier confinement national

AVIS 89



AVIS 90



NOUVEAUX COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Propositions d'actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables



PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

AVIS 91



2

Avis 91 - Mandat et modalités de travail

1.1 Mandat et modalités de travail



Objectifs du mandat

La **cartographie dynamique des populations les plus exposées à la précarité alimentaire (...)**

L'**amélioration de l'existant en matière de lutte contre la précarité alimentaire (...)** ;

L'**état des lieux des solutions complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire** dans une optique de prévention, d'autonomie et d'inclusion ;

Les **leviers d'action pour assurer à tous un accès à une offre alimentaire durable** ;

La **pertinence d'un socle alimentaire fondamental** ou «sécurité sociale de l'alimentation» et son contenu.

Présidence :

M. Franck Le Morvan (Président du groupe)

Mme Magali Ramel (Modératrice du groupe)



Chiffres clés

12 mois de travaux (oct. 2021 – oct. 2022)

12 réunions

22 experts auditionnés

47 structures ou personnalités qualifiées

dans le tour de table



Modalités de travail

Auditions

Anciens avis

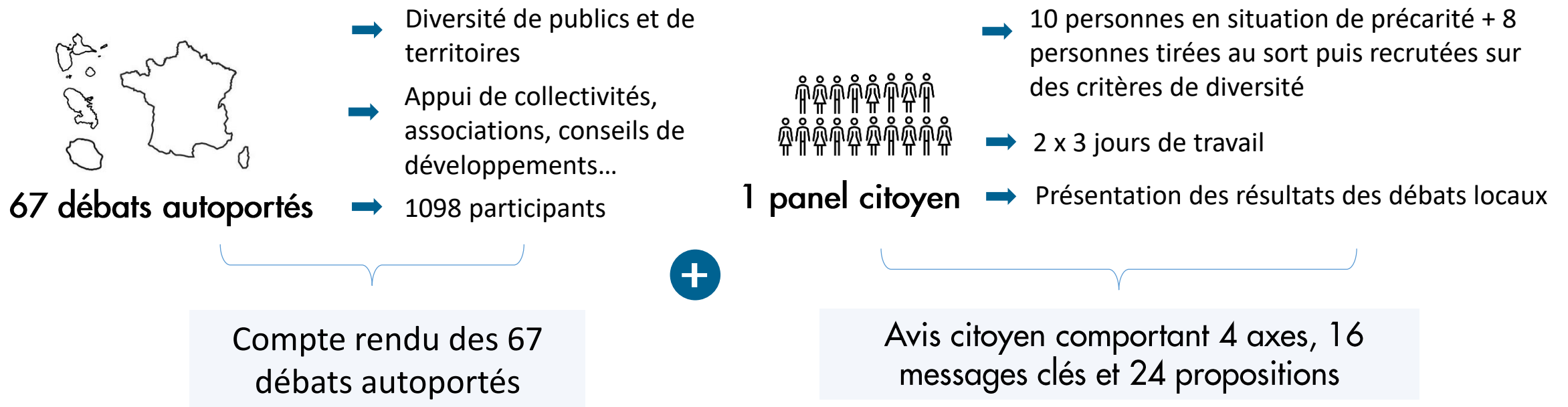
Dispositif de participation citoyenne

Méthodologie « SWOT » pour identifier les forces/faiblesses/opportunités/menaces du **chèque alimentaire durable** et de la **sécurité sociale de l'alimentation**

1.2 Mandat et modalités de travail : la démarche de participation citoyenne

Dans le cadre du groupe de concertation « prévenir et lutter contre la précarité alimentaire », le CNA a souhaité associer des citoyennes et citoyens à ses réflexions et en particulier des personnes en situation de précarité.

Avec l'appui de la Commission nationale du débat public, **2 outils participatifs** ont été mis en place de janvier à avril 2022 :



1.3 Les principaux livrables de la concertation

Et bien d'autres... à retrouver sur www.cna-alimentation.fr

Pour l'ensemble de la concertation

Un avis sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire



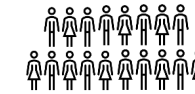
Résumé « 4 pages » en français et en anglais



Pour la participation citoyenne



Compte rendu des 67 débats autoportés



Avis citoyen réalisé par le panel



Document de réponse aux citoyens

2. Objectifs de l'avis

3 objectifs

- ✓ les mesures et orientations prises pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire permettent à **chaque personne d'avoir un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité**
- ✓ il est urgent d'impulser des évolutions dans l'approche de la lutte contre la précarité alimentaire (LPA) en France pour qu'elle puisse **mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes** qui connaissent la précarité alimentaire
- ✓ la prévention et la LPA doivent être menées en **cohérence avec d'autres objectifs généraux des politiques publiques** : la lutte contre la pauvreté et les exclusions, la transition écologique, la souveraineté alimentaire, la santé publique

Pour répondre à ces 3 objectifs, le groupe de concertation a proposé

- **4 ambitions** et
- **71 recommandations**, dont **15 recommandations clés**, regroupées dans un tableau à la partie IV de l'avis.

3

Avis 91 - Contenu de l'avis

3. Constat 1 – Ambition B

1. Le phénomène de la précarité alimentaire est **massif mais mal connu** car il est principalement appréhendé à travers la mesure de la pauvreté et de l'aide alimentaire distribuée.



AMBITION B - Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et à la combattre

1. Diagnostic : Améliorer l'identification et le suivi des personnes en situation de précarité alimentaire

Recommandation n°20. Améliorer la connaissance des situations de précarité alimentaire en France en :

- Poursuivant l'analyse de l'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire en population ;
- Poursuivant l'analyse de l'alimentation des usagers de l'aide alimentaire (...) avec la participation des associations concernées et des personnes ayant recours à l'aide alimentaire.
- Conduisant une étude pour mieux comprendre la micro-économie du porte-monnaie des ménages en situation de pauvreté (...).

Recommandation n°21. Encourager les collectivités locales à constituer des réseaux au niveau des territoires, et des villes en premier lieu, pour développer leurs actions d'identification des personnes en situation de précarité alimentaire (...).

Recommandation n°22. S'appuyer sur les initiatives d'aller vers (points itinérants, action sociale "hors les murs", partenariats entre universités et associations étudiantes) et celles qui répondent aux enjeux de lien social (jardins partagés, cantines solidaires ouvertes à toutes et tous et complémentaires à la distribution de denrées) permettant d'identifier les personnes en situation de précarité alimentaire et de non-recours à l'aide alimentaire. Y intégrer la participation citoyenne (...).

2. Mieux suivre et évaluer les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire au regard des besoins

Temps
d'échange



Avez-vous des
questions ?

3. Constat 2 – Ambition C

2. Les politiques publiques de prévention et de lutte contre la précarité alimentaire mises en œuvre aujourd’hui en France sont **structurellement centrées sur l’aide alimentaire**.



AMBITION C - Améliorer l’aide alimentaire (telle que définie dans l’article L. 266-2 Code de l’action sociale et des familles)

1. Améliorer l’accès à l’aide alimentaire

Recommandation n°36. Renforcer l'information sur l'accès aux droits des personnes pour mieux lutter contre le non recours aux droits sociaux.

2. Améliorer l’accueil

3. Améliorer l’accompagnement

4. Renforcer la coordination des acteurs

Recommandation n°41. Améliorer la coordination des acteurs de l’aide alimentaire à toutes les échelles (locale, nationale, européenne) (...). Mobiliser et pérenniser les crédits et dispositifs de la stratégie pauvreté (...) pour faciliter la mise en œuvre de cette mesure.

5. Garantir la qualité des denrées alimentaires distribuées

6. Ajuster les financements des structures de l’aide alimentaire

Recommandation n°53. Augmenter l'aide de l'État pour qu'une partie de l'aide alimentaire soit issue des producteurs locaux pratiquant l'agriculture durable, dans l'objectif d'améliorer la qualité, la diversité et la durabilité des produits alimentaires des personnes en situation de précarité et de rémunérer décemment les producteurs français et la souveraineté alimentaire française.

Temps
d'échange



Avez-vous des
questions ?

3. Constat 3 – Ambition D

3. L'aide alimentaire n'ayant pas vocation à répondre à tous les enjeux de la précarité alimentaire, les initiatives complémentaires ou alternatives doivent être développées.



AMBITION D - Développer les initiatives complémentaires ou alternatives pour la lutte contre la précarité alimentaire

1. Soutenir les nouvelles actions de solidarité alimentaire
2. Développer la coordination territoriale et multi-partenariale
3. Renforcer l'apport de la restauration collective
4. Créer des fonds dédiés permanents pour soutenir ces dispositifs

Recommandation n°69. Créer un fonds permanent pour accompagner des initiatives de solidarités alimentaires ouvertes à toutes et tous visant à l'accès à une alimentation durable et de qualité ; s'inscrivant dans une dynamique émancipatrice par un investissement fort en animation pour un partage des savoirs sur l'alimentation ; proposant des moments et espaces conviviaux, qui contribuent à ce que les personnes soient parties prenantes du projet.

Temps
d'échange



Avez-vous des
questions ?

3. Constat 4 – Ambition A

4. La précarité alimentaire est un problème multidimensionnel qui appelle une **approche systémique** des enjeux, dans le cadre d'une démocratie alimentaire à construire.



AMBITION A - Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et tous à l'alimentation

1. Reconnaître et mettre en œuvre le droit à l'alimentation et aller vers une démocratie alimentaire

Recommandation n°1. Inscrire le droit à l'alimentation dans le droit français et européen et assurer les conditions de mise en œuvre d'une **démocratie alimentaire**, pour garantir à chacun un accès à une alimentation saine, sûre, digne et durable (...).

Recommandation n° 5. Expérimenter la mise en place d'une **sécurité sociale de l'alimentation** au sein des régimes de base de sécurité sociale (...).

2. Créer les conditions pour la participation et l'écoute des personnes en situation de précarité

Recommandation n°6. Associer des **citoyens et citoyennes**, notamment des personnes en situation de précarité, dans leur diversité, à l'élaboration et à la validation des politiques de prévention et de lutte contre la précarité, à toutes les échelles de territoires (...).

3. Changer le regard de la société sur la précarité alimentaire et lutter contre les préjugés, les stigmatisations

Recommandation n°9. Contribuer au changement de regard sur les personnes en situation de précarité, notamment par des actions de formation et de coformation, de sensibilisation ; mobilisant les réseaux pour accueillir sans préjugés ; favorisant les lieux de mixité sociale et de partage autour de l'alimentation ; travaillant les mots employés (...)

3. Constat 4 – Ambition A

4. La précarité alimentaire est un problème multidimensionnel qui appelle une **approche systémique** des enjeux, dans le cadre d'une démocratie alimentaire à construire.



AMBITION A - Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et tous à l'alimentation

4. Agir sur le pouvoir d'achat des ménages

Recommandation n°11. Pour permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation saine et durable, **agir sur les ressources financières des ménages** (salaires, minima sociaux y compris pour les jeunes, retraites...), y compris dans le cadre de politiques ambitieuses de création d'emploi.

5. Agir sur l'environnement alimentaire : assurer une offre alimentaire suffisante, durable et de qualité

Recommandation n°14. **Coordonner les politiques sectorielles pour une cohérence autour de l'accès à l'alimentation de qualité pour tous** (logement, emploi, éducation, commerce, aménagement du territoire, agriculture) **et faire des territoires le levier de cette mise en cohérence (...).**

Recommandation n°15. **S'assurer de la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité pour tous et toutes** dans tous les territoires et notamment les Outremer, les quartiers prioritaires et les zones rurales (...).

Recommandation n°17. **Reconnaître une exception agri-alimentaire au niveau européen et français**, notamment dans le cadre des échanges commerciaux.

Temps
d'échange



Avez-vous des
questions ?

Prévenir et lutter
contre la précarité
alimentaire

Conclusion

Pour aller plus loin



Retrouvez l'avis 91 du CNA en [cliquant ici](#)

- [Résumé](#)
- [Dossier presse](#)



Retrouvez-nous également sur [Twitter](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#) ou [Instagram](#)...

... et via notre lettre d'information « [Les mots du débat](#) » pour rester informé sur les initiatives de participation citoyenne sur l'alimentation !



Merci pour votre attention!



Conseil National de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

www.cna-alimentation.fr



[Conseil National de
l'Alimentation](https://www.facebook.com/ConseilNationaldeAlimentation)



[@CNA Alim](https://twitter.com/CNA_Alimentation)



[Conseil National de
l'Alimentation](https://www.linkedin.com/company/ConseilNationaldeAlimentation)